



# *Rapport du Débat d'Orientation Budgétaire 2018*

Comité syndical du 30 novembre 2017

## SOMMAIRE

Propos introductifs du Président .....	2
Rappel des orientations générales adoptées pour 2017.....	3
Les orientations générales pour 2018.....	4
Les recettes de fonctionnement de Somme numérique.....	5
Les charges de personnel .....	8
Les grands équilibres du budget 2018.....	10
BUDGET PRINCIPAL.....	10
BUDGET ANNEXE.....	12
<b>Le fonctionnement.....</b>	<b>12</b>
<b>L'investissement.....</b>	<b>13</b>

## **Propos introductifs du Président**

---

Si d'un point de vue comptable et budgétaire l'année 2018 se situe dans une grande continuité opérationnelle des années précédentes, il convient de ne pas sous-estimer les enjeux de notre activité 2018 sur l'évolution à moyen et long terme de notre syndicat

### **A. Pour l'aménagement numérique du territoire départemental, l'année 2018 est celle :**

Où notre programme « 100% FTTH » doit recevoir l'agrément de l'Etat et des autres partenaires financiers

Où nous devons lancer le nouveau marché public qui permettra la mise en œuvre de cette « ambition 2024 »

Où nous devons valider la programmation territoriale pluri annuelle du déploiement du réseau

### **B. Pour l'ensemble des services d'éducation numérique et d'administration électronique de Somme Numérique, 2018 va marquer une charnière essentielle dans une transformation et un développement quantitatif et qualitatif de l'ensemble des services proposés à nos membres et aux établissements publics de notre Département, voire de la Région Hauts de France.**

- **B1.** 2018 va voir le début du transfert de nos activités dans le data center dont nous avons décidé l'acquisition auprès du MIPIH (Midi Picardie Informatique Hospitalière). En effet, bien que nous puissions nous porter acquéreurs tant que le nouvel équipement de cet organisme n'est pas construit, nous sommes en passe de signer une convention permettant une occupation partielle de ce data center dans une phase transitoire qui va permettre le lancement des nouveaux services de stockage et sauvegarde des données et le service Archivage Electronique mené en partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CDG59).
- **B2.** C'est également en 2018 que nous devons renouveler le marché de fourniture de la solution logicielle des Espaces Numériques de Travail. La mise en place de ce nouveau marché est l'occasion d'un intense travail de concertation avec les services de l'Education Nationale et les collectivités qui financent leur déploiement. Ce sera en particulier l'occasion de faciliter l'ambition que ces plateformes pour qu'elles soient davantage investies par les collectivités dans le cadre de leurs relations avec les familles. Nous envisageons également la possibilité que notre futur data center soit une contribution à rendre le service plus performant et à même de garantir une véritable maîtrise publique des données qui y sont liées.
- **B3.** Enfin à travers le nouveau marché d'Infogérance des serveurs qui doit prendre effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019, c'est la définition du déploiement des nouveaux services au sein de notre futur data center qui devra être envisagée. Un aperçu des possibles a été exposé au cours de notre séminaire du 10 novembre 2017 à l'Historial de la Grande Guerre, nous avons bien entendu l'occasion d'y revenir. Néanmoins sachez que j'ai demandé au Directeur du syndicat mixte de constituer un groupe de travail associant l'ensemble des usagers de nos services, afin de déboucher sur une véritable de co-construction des futurs services mutualisés d'administration électronique proposés par Somme Numérique. Il rencontrera également tous les Directeurs Généraux des Services des collectivités membres de Somme Numérique afin de présenter la nouvelle ambition de notre syndicat et l'opportunité pour tous nos membres de réussir la mutation numérique qui devient de plus en plus nécessaire chaque jour. Cette mutation est par ailleurs facilitée, comme cela a également été exposé à notre séminaire, par l'action de la Région Hauts de France à travers la mise en œuvre des feuilles de routes numériques qui sont proposées à toutes les intercommunalités.

## **Rappel des orientations générales adoptées pour 2017**

---

- Maintien des cotisations et contributions au niveau de ce qui a déjà été acté par le comité syndical : orientation appliquée
- Aménagement numérique :
  - o adopter le nouveau Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Somme et sa déclinaison dans un programme opérationnel – *Réalisé lors du Comité syndical du 20 mars 2017*
  - o déposer un nouveau dossier de financement au Fonds pour la Société Numérique – *Dépôt réalisé en avril 2017 et passage en Comité consultatif France Très Haut Débit prévu en décembre 2017*
- Archivage électronique :
  - o concrétiser le projet d'acquisition du Data center : *retard sur le projet du fait de la construction du nouveau bâtiment du MIPIH, négociation en cours pour intégrer un espace dans le Data Center permettant de démarrer le service d'archivage comme prévu en janvier 2018*
  - o adopter le catalogue de services – *dernières finalisations en cours de discussions avec le Centre de Gestion du Nord pour le service d'archivage ; réalisation d'une étude technico économique par l'IDATE en octobre et novembre 2017 et mise en place prévue d'un groupe de travail avec les membres de Somme Numérique pour affiner le catalogue de services du Data center*

### Décisions actées lors du DOB 2017 pour le Budget Principal :

- Acquisition du nouveau siège du syndicat mixte dans les locaux du MIPIH pour un montant de 900 000€ financé par emprunt – *le comité syndical a donné mandat au Président pour négocier cette acquisition et signer la promesse de vente, cela interviendra courant 2018 ou début 2019 lorsque le projet du MIPIH aura avancé.*
- Evènement particulier pour la restitution de l'étude d'évaluation du service des Espaces Numériques de Travail menée en collaboration avec tous les acteurs concernés - *l'étude d'évaluation a été réalisée et l'organisation de la manifestation a été faite le 8 février 2017.*

### Décisions actées lors du DOB 2017 pour le Budget Annexe :

- En fonctionnement : Préparer la mise en œuvre du service d'archivage électronique en collaboration avec le Centre de gestion du Nord en 2018, organiser le déménagement des serveurs et proposer des offres de services adaptées à la nouvelle structure du Data center pour les membres et les établissements non membres.
- En investissement ;
  - o Acquérir le Data center pour un montant de 2,1 M€ financé par subventions, contributions des membres et par emprunt ;
  - o Terminer le programme complémentaire de montée en débit sur le réseau cuivre pour un budget de 2 000 000€ HT si le BP 2017 de la Région inscrit la demande de Somme Numérique – *la délibération a été prise par la Région Hauts de France le 27 février 2017, les EPCI concernés ont été consultés et les opérations lancées au fur et à mesure de la réception de leur accord financier ;*
  - o Poursuivre l'opération de création du réseau FTTH sur les 3 plaques pour 13,5 M€ HT ; *accélération du rythme de construction, démarrage de la commercialisation en mai 2017, un total de 27 000 prises FTTH réceptionnées à fin 2017 ;*
  - o Les subventions inscrites pour le programme Somme Très Haut Débit 2012-2017 s'élèvent à 9 M€, le solde des prévisions d'investissement est financé par emprunt. *Le rythme de versement de l'Etat est lancé avec 2,2 M€ courant 2017 et 1,6 M€ perçus du Département pour ces mêmes opérations. Le dossier de financement de la partie sino marine du réseau (communauté de communes des Villes Sœurs) a été mis en place avec la Région Normandie.*

## **Les orientations générales pour 2018**

---

### **Opération Somme Très Haut Débit 2019-2024 – 100% FTTH**

- Renforcer l'équipe réseau avec un poste d'Ingénieur chargé du suivi du déploiement FTTH financé par l'arrêt du marché de maîtrise d'œuvre intervenu fin 2017.
- Mettre en œuvre un nouveau marché de travaux, sous la forme « conception / réalisation »
- Suivre l'instruction du dossier par l'Agence du Numérique, négocier les participations de la Région et du Département.

### **Services d'administration électronique**

- Mise en service de la plateforme IRIS
- Mise en œuvre des services d'archivage, stockage et sauvegarde
- Mise en œuvre d'un nouveau marché d'infogérance pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019, qui devra intégrer l'acquisition et la mise en exploitation du Data center
- Participation au réseau régional et au réseau national des structures mutualisantes

### **Espaces Numérique de Travail**

- Mise en place du nouveau marché portant sur la fourniture d'une plate-forme ENT et ses contenus pédagogiques pour le 1<sup>er</sup> septembre 2018
- Expérimenter des portails locaux de l'enfance et la jeunesse en lien avec la mise en œuvre des feuilles de route numériques promues par la Région Hauts de France

## Les recettes de fonctionnement de Somme numérique

### BUDGET PRINCIPAL

- **La cotisation syndicale** : conformément à la décision prise lors du DOB et du budget 2016, la cotisation annuelle par habitant sera fixée comme suit pour l'exercice 2018 :

	2016	2017	2018	2019
Amiens Métropole	0,9	0,82	0,75	0,7
Communautés de communes	0,57	0,61	0,65	0,7
Conseil départemental	0,52	0,52	0,52	0,52

Les recettes attendues pour 2018 s'élèvent à 707 345€, selon la répartition suivante :

Membre	population	cotisation	Total
Département	571632	0,52	297 248,64 €
CA Amiens Métropole	178915	0,75	134 186,25 €
CA Baie de Somme	52253	0,65	33 964,45 €
CC Avre Luce Noye	23251	0,65	15 113,15 €
CC de la Haute Somme	28905	0,65	18 788,25 €
CC du Grand Roye	25221	0,65	16 393,65 €
CC du Pays du Coquelicot	29114	0,65	18 924,10 €
CC du Val de Somme	25768	0,65	16 749,20 €
CC du Vimeu	24068	0,65	15 644,20 €
CC Est de la Somme	21108	0,65	13 720,20 €
CC Nièvre et Somme	29371	0,65	19 091,15 €
CC Ponthieu Marquenterre	33969	0,65	22 079,85 €
CC Somme Sud Ouest	38301	0,65	24 895,65 €
CC Terre de Picardie	18542	0,65	12 052,30 €
CC Territoire Nord Picardie	35376	0,65	22 994,40 €
CC Villes Sœurs	39230	0,65	25 499,50 €
			<b>707 344,94 €</b>

- **La contribution au titre du service des ENT** : fixée selon les termes de la Charte de fonctionnement des ENT, cette contribution permet de financer la contribution d'accès à la plateforme ENT et ses contenus pédagogiques, déduction faite des subventions perçues au titre du FEDER.
  - Pour l'année scolaire 2016-2017 : cette contribution a été maintenue à 8,30 € tenant compte des dépenses réalisées et des subventions perçues. Elle est reconduite sans changement au budget primitif 2018, dans l'attente du calcul des charges effectives du service réalisé en fin d'année scolaire.
  - Le syndicat mixte a reçu en octobre 2015 de la part de la Région Hauts de France l'accord de subvention FEDER à hauteur de 30% des dépenses de fonctionnement du service ENT, permettant de sécuriser le niveau de contribution des collectivités jusqu'en 2020.

Les services académiques étant encore en attente de certains effectifs des écoles, le nombre total des élèves du primaire bénéficiant du service pour cette année scolaire 2017-2018 n'est pas encore tout à fait connu à ce jour. Avec un volume prévisionnel de 27 700 élèves et une contribution estimée à 8,30€, les recettes attendues pour 2018 sont ainsi évaluées à 229 910€.

## **BUDGET ANNEXE**

### **LE RESEAU DE FIBRE OPTIQUE**

Somme Numérique a confié l'exploitation, la supervision, la maintenance et la commercialisation de son réseau de fibre optique à Tutor Somme dans le cadre d'une convention de DSP sous forme d'affermage d'une durée de 15 ans.

Les élus du syndicat mixte conservent ainsi la maîtrise de l'aménagement numérique du territoire au travers de la réalisation des investissements dans le cadre de la mise en œuvre du SDTAN. La collaboration avec Tutor Somme dynamise l'activité sur le réseau et optimise son utilisation pour la population et pour des usages professionnels.

#### **- Un accès haut débit et très haut débit pour les sites publics**

Définition du « Site public Membre » tenant compte de la nécessité de circonscrire le raccordement aux sites publics propres aux membres du syndicat mixte justifiant de la relation « in house » pour la fourniture de ces services Haut et Très haut débit :

*désigne le point de raccordement d'un membre de Somme Numérique bénéficiaire du service de connectivité réservé aux membres du Syndicat (siège du Département ou de l'EPCI, mairies, centres techniques, ...) et dont la fourniture est assurée pour ses besoins exclusifs dans le cadre de son fonctionnement administratif et de ses activités de services publics directement placés sous son autorité, à l'exclusion de toute forme de délégation de service.*

La relation du syndicat mixte avec les communes et EPCI concernés est fixée dans une Charte de fonctionnement approuvée par le Comité syndical le 16 décembre 2014.

Cette prestation intègre les travaux de raccordement réalisés par le syndicat mixte d'une part, l'activation et la fourniture du service par TUTOR Somme d'autre part.

- **Les prestations de raccordement et activation des sites publics** ; incluant le montant des travaux réalisés pour leur compte, les frais d'activation du délégataire et 5% de maîtrise d'ouvrage pour les études et la gestion de projet des agents de Somme numérique.
- **La contribution annuelle par site public connecté au réseau** ; fixée dans le catalogue des services de TUTOR à 840€ HT ou 600€ HT en cas de raccordement au réseau FTTH de Somme Numérique.
- **La contribution au titre de l'accès DSL des sites publics par dégroupage** ; sur un périmètre géographique limité aux équipements installés par le syndicat mixte, selon les tarifs fixés par le délégataire.

#### **- La commercialisation du réseau aux opérateurs pour un service très haut débit de qualité aux usagers professionnels et particuliers**

La commercialisation auprès des opérateurs est assurée par TUTOR Somme. En contrepartie, le délégataire verse au syndicat mixte des redevances fixes et variables telles que négociées dans la convention de DSP, permettant à Somme Numérique de financer le fonctionnement du service comprenant 5 agents et la gestion du programme d'investissements.

Le démarrage de la commercialisation du réseau FTTH en 2017 permet d'engranger pour 2018 la perception de redevances variables de la part du délégataire. Ces recettes complémentaires estimées à 55 000€ HT permettent de financer les charges de remboursement d'emprunts souscrits pour le financement de ces opérations.

**LE CENTRE SERVEURS**

- **Les services aux membres** (EPCI et communes) sont retracés dans des Chartes de fonctionnement dédiées
  - **le service de messagerie collaborative**
    - pour un compte classique : 15€ HT / an par boîte aux lettres dès la création
    - pour un compte illimité en volume : 20€ HT /an par boîte aux lettres

Ce service concerne à ce jour le Département de la Somme et 20 communes ou établissements publics Les recettes attendues pour 2018 s'élèvent à 70 000€ HT pour 4500 comptes de messagerie.

- **Le service de dématérialisation des actes comptables** (PESV2 et factures électroniques) pour une contribution annuelle de 0,07 € HT par habitant pour les communes et 0,05€ HT par habitant pour les EPCI, avec un plancher de 50€ et un plafond de 5 000€.

Ce service concerne à ce jour 302 communes et 13 EPCI, pour un total de 50 000€ HT.

- **Les services aux établissements non membres**

Afin de faire face aux demandes des établissements non membres de plus en plus nombreux souhaitant bénéficier des services mutualisés du syndicat mixte et de continuer à pouvoir y répondre de façon efficace, le Comité syndical a approuvé le 27 juin 2016 une grille de tarifs comprenant les services suivants. Pour l'année 2018, nous appliquons la revalorisation des prix prévue dans la convention.

Service	Tarif annuel 2017 € HT	Tarif annuel 2018 € HT	Nb Bénéficiaires en octobre 2017	Projection recette 2018
1- Contrôle de légalité	50,00	51,45	19	977,49 €
2- Plateforme de marchés publics	200,00	205,79	28	5 762,06 €
3 – Nom de domaine (unité)	10,00	10,29	210	2 160,77 €
4 – Hébergement	50,00	51,45	4	205,79 €
5 – Dématérialisation des flux comptables (PES V2)	200,00	205,79	60	12 347,28 €
6 – Messagerie Zimbra maximum 2Go	20,00	20,58	81	1 666,88 €
6.1 - Messagerie compte en stockage illimité	25,00	25,72		- €
6.2 - Mise en service année 1	10,00	10,29		- €
7 – Groupement de commandes Télécom	100,00	102,89	9	926,05 €
Pack démat (1+2+3+4)	300,00	308,68	2	617,36 €
				<b>24 663,70 €</b>

Pour 2018, Somme Numérique s'attache à développer encore cette activité de services pour répondre aux besoins de ses membres et d'autres établissements publics, dans le cadre d'un data center sécurisé, leur permettant notamment de faire face à ces nouvelles exigences :

- La dématérialisation des actes administratifs crée un besoin d'archivage électronique de ces documents ;
- L'utilisation de la facture électronique obligatoire pour toutes les entreprises d'ici 2020 générant également un besoin de stockage et archivage (l'ensemble des acteurs publics devrait alors recevoir chaque année plus de 100 millions de factures dématérialisées !)
- Les obligations de dématérialisation des marchés publics au 1er octobre 2018 : la mise à disposition des documents de la consultation, les communications et les échanges d'information par voie électronique entre acheteur et opérateurs économiques et la remise des documents justificatifs par les candidats ;
- L'ouverture des données publiques et notamment la publication des données essentielles relatives à l'attribution et à la modification des contrats d'un montant supérieur à 25 000 euros...

## **Les charges de personnel**

---

Le tableau des emplois permanents comprend 12 postes, tous pourvus en 2017. Les charges salariales sont réparties par service, pour plus de lisibilité des comptes :

Budget principal – administration générale :

1. un Directeur
2. une Adjointe au Directeur
3. une Assistante de Direction
4. un chargé de communication (temps non complet 21/35<sup>e</sup>)

Budget principal – service administration électronique :

5. un Chef de projet Web

Budget principal – service ENT :

6. un Chef de projet « e-Education et lutte contre la fracture numérique »
7. une assistante de gestion

Budget annexe – réseau :

8. Un Ingénieur chargé de la gestion du Système d'Information Géographique
9. Un Chef de projet en réseaux et infrastructures de télécommunication
10. Un technicien réseaux
11. Une assistante administrative et financière

Budget annexe – centre serveurs :

12. Un agent d'assistance technique chargé des services d'administration électronique

Les emplois non permanents :

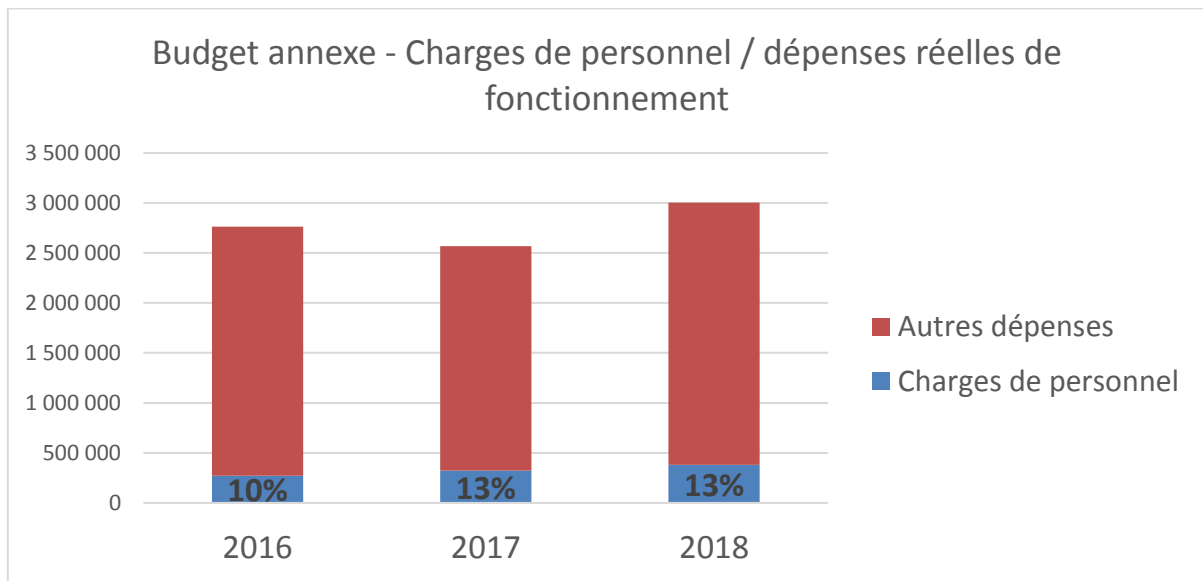
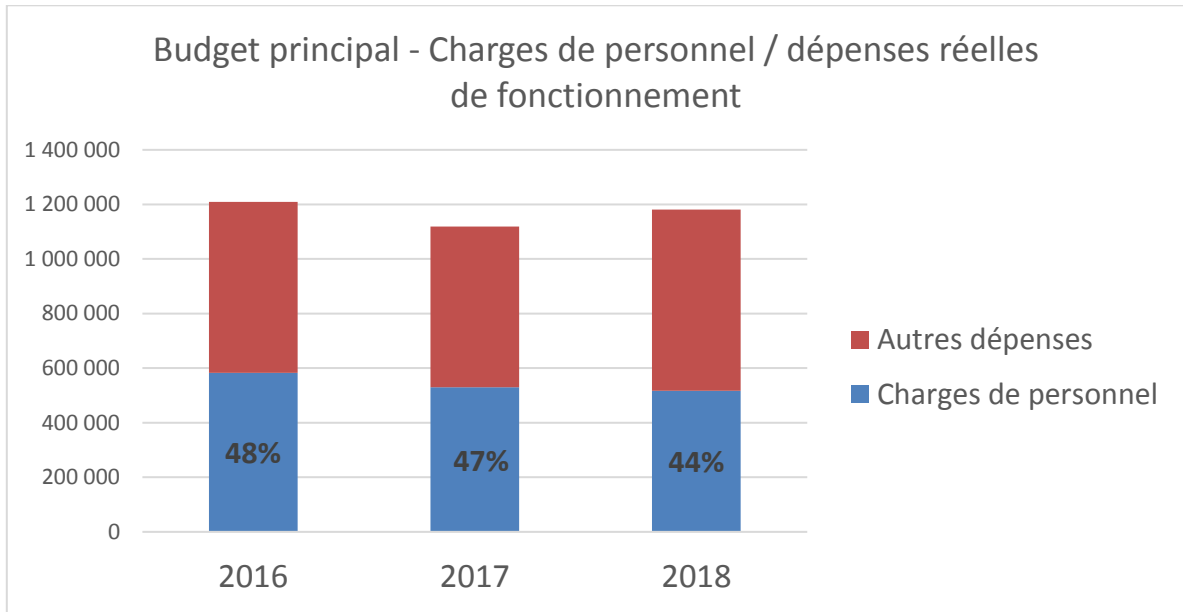
- Le poste d'agent d'assistance technique chargé des services d'administration électronique a fait l'objet d'un remplacement pour congé maternité de l'agent titulaire de mai à novembre 2017 ;

- Le poste de directeur adjoint fait l'objet d'un remplacement pour congé maternité de l'agent titulaire de décembre 2017 à septembre 2018 ;

- En octobre 2017, un Ingénieur chargé du suivi du déploiement FTTH a été recruté dans le cadre d'un contrat d'un an pour répondre à l'urgence de continuité de l'opération en cours, l'entreprise de maîtrise d'œuvre ayant été déclarée défailante. Tenant compte du programme d'investissement à venir pour la période 2019-2024, il est proposé de pérenniser ce recrutement en créant un emploi permanent lors de la séance de vote du budget 2018.



Les graphiques suivants présentent la part des charges de personnel parmi les dépenses réelles de fonctionnement de chaque budget. *Les données des exercices 2017 et 2018 sont estimatives.*



## Les grands équilibres du budget 2018

### BUDGET PRINCIPAL

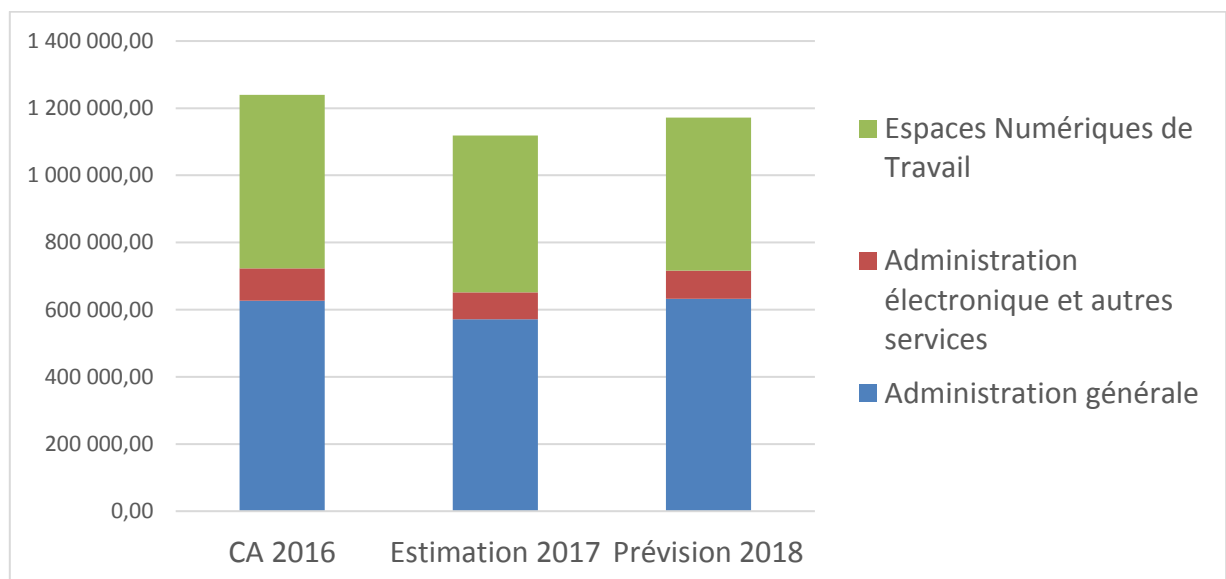
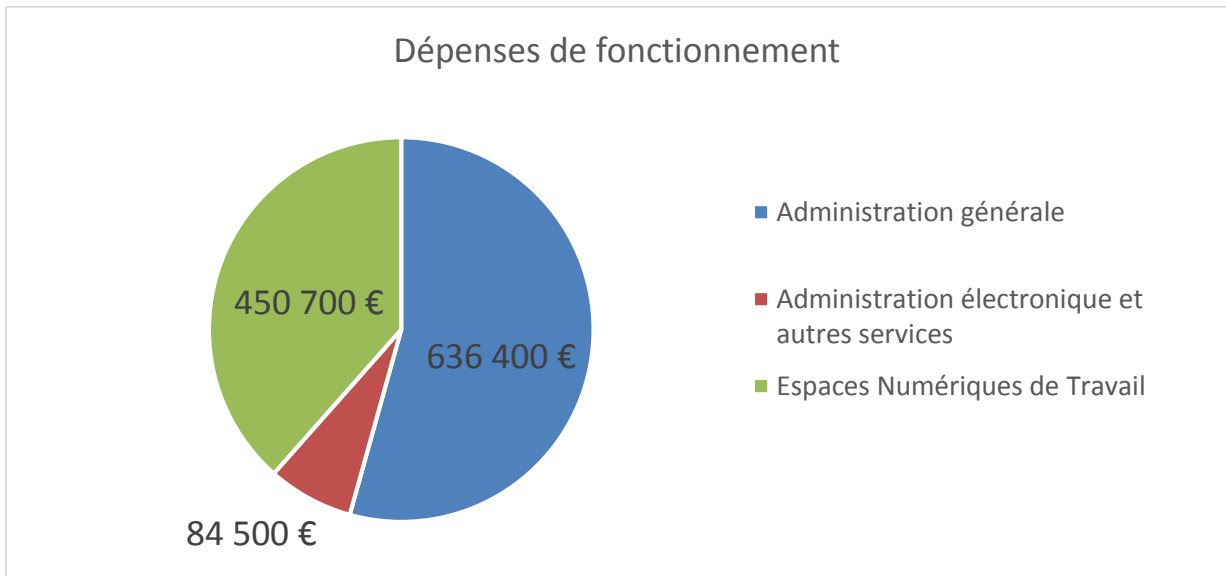
Le budget principal retrace les activités suivantes : Fonctionnement de la structure, Administration électronique et Espaces numériques de travail.

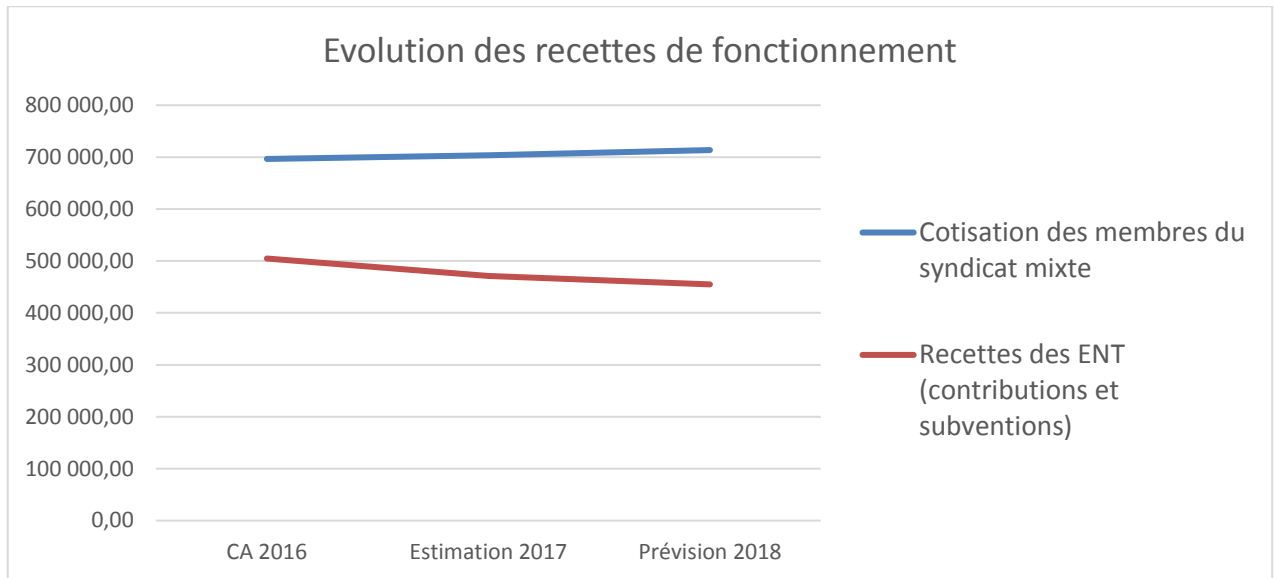
Les prévisions telles qu'exposées au présent DOB font apparaître les équilibres estimatifs suivants pour le budget de l'exercice 2018 :

<b>Rappel budget primitif 2017</b>	<b>Prévision 2018</b>
FONCTIONNEMENT : 1 198 227€	FONCTIONNEMENT : 1 200 000€
INVESTISSEMENT : 1 439 000€	INVESTISSEMENT : 600 000€
<b>TOTAL : 2 637 227€</b>	<b>TOTAL : 1 800 000€</b>

La **section de fonctionnement** du budget principal reste stable.

Le sous-budget ENT est équilibré grâce aux contributions des membres versées par élève et aux subventions FEDER versées par la Région à hauteur de 30% des charges de fonctionnement du service. Les cotisations syndicales permettent de financer les charges liées à l'administration de la structure et au pilotage de l'administration électronique.





La **section d'investissement** comprend les matériels informatiques achetés dans le cadre du groupement de commandes dédié aux matériels ENT.

Les crédits d'investissement inscrits au budget primitif 2017 pour l'acquisition du nouveau siège du syndicat mixte dans les locaux du MIPIH pour un montant de 900 000€ financé par emprunt seront reportés au budget 2018. Les discussions seront engagées avec le MIPIH pour la signature d'un compromis de vente dans les semaines à venir. L'acquisition serait réalisée au dernier trimestre 2018 ou au plus tard au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

## BUDGET ANNEXE

Le budget annexe retrace les activités relatives au centre serveurs et au réseau.

### Le fonctionnement

Les prévisions telles qu'exposées au présent DOB font apparaître les équilibres suivants pour le budget de l'exercice 2018 :

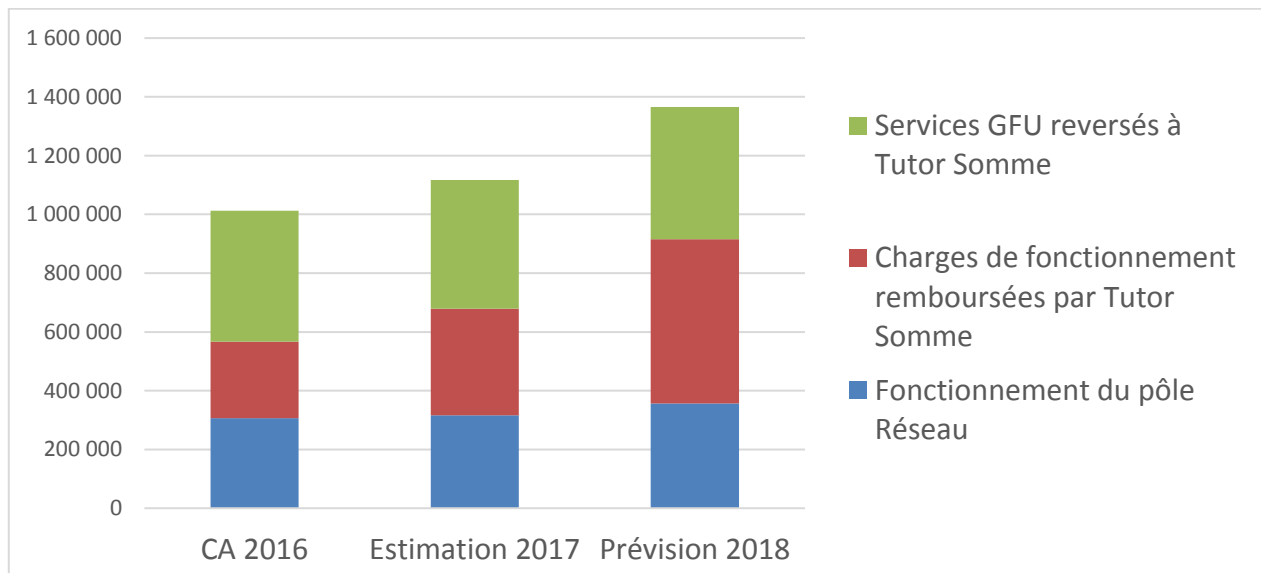
<b>Rappel budget primitif 2017</b>	<b>Prévision 2018</b>
<i>FONCTIONNEMENT : 6 554 205 € HT</i>	FONCTIONNEMENT : 6 300 000€ HT
<i>INVESTISSEMENT : 20 498 800 € HT</i>	INVESTISSEMENT : 20 200 000€ HT
<b>TOTAL : 27 053 005 € HT</b>	<b>TOTAL : 26 500 000€ HT</b>

Présentation simplifiée des équilibres de la section de fonctionnement du budget annexe :

<b>Section de fonctionnement du Budget annexe</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Centre serveurs	350 000€	200 000€
RESEAU	1 400 000€	2 200 000€
Amortissement	2 900 000€	1 100 000€
Financement des opérations d'investissement		2 800 000€
Intérêts des emprunts	1 250 000€	
Virement en section d'investissement	400 000€	
<b>Total</b>	<b>6 300 000€</b>	<b>6 300 000€</b>

Financement des opérations d'investissement : le syndicat mixte perçoit en fonctionnement les contributions de ses membres prévues dans les plans de financement des programmes de travaux, ainsi que le remboursement des échéances d'emprunt.

Focus sur les dépenses du sous-budget RESEAU :

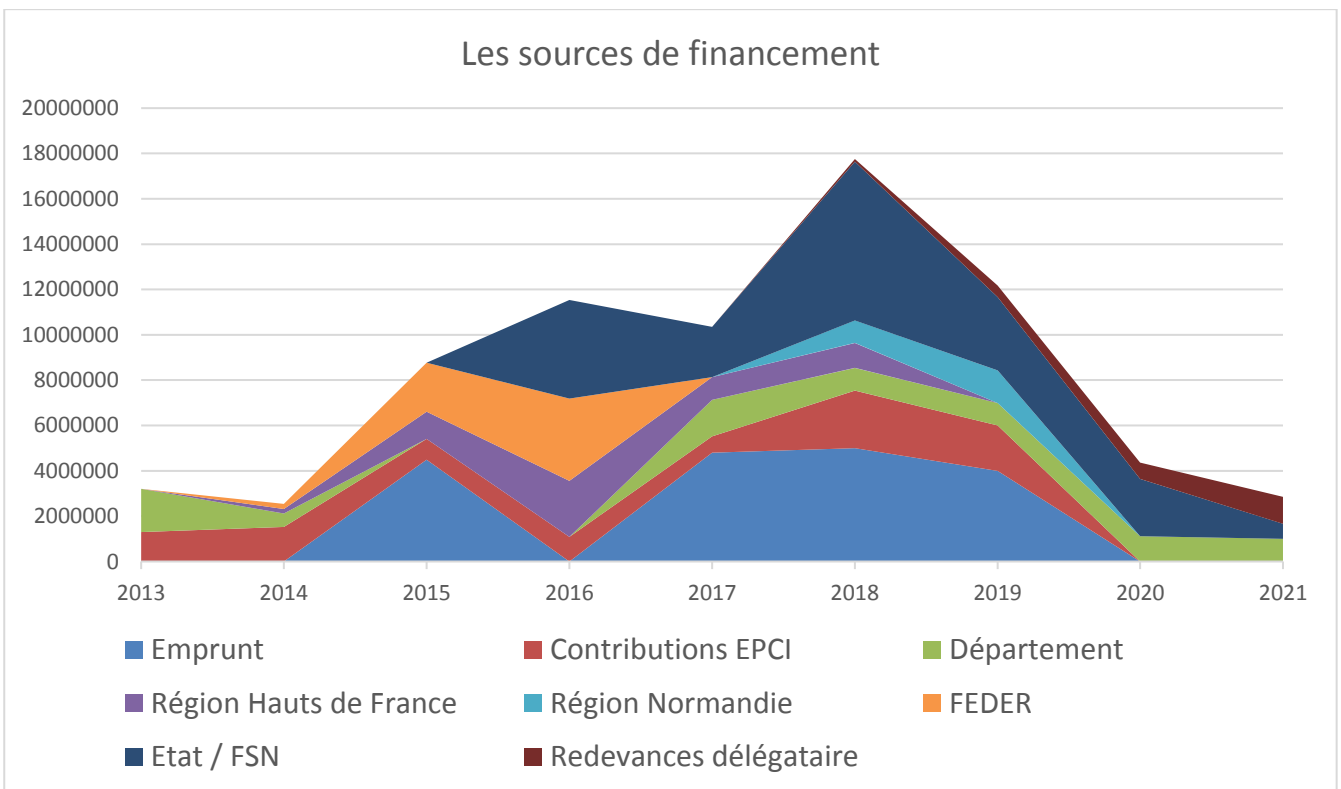
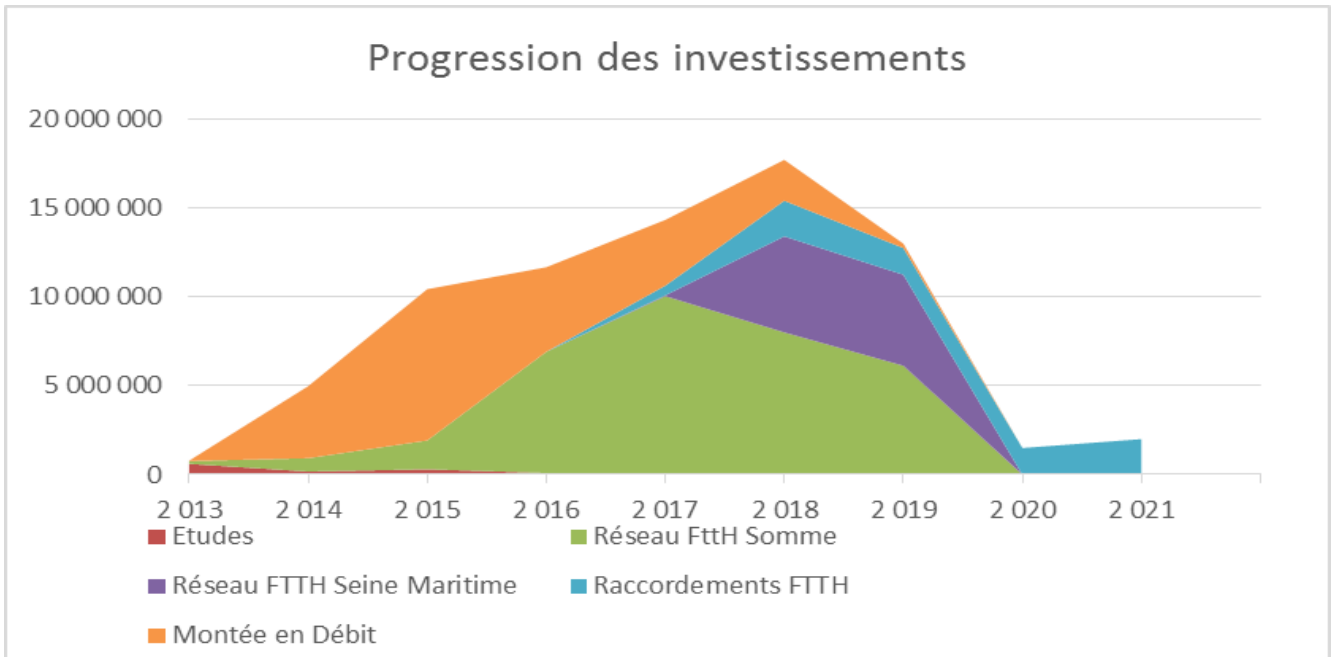


>> Les dépenses propres au fonctionnement du pôle RESEAU du syndicat mixte représentent 30% du total du sous-budget, les autres dépenses correspondent à des flux financiers avec le délégataire qui s'équilibrent en dépense et recette.

## L'investissement

### L'opération 2012-2018 de mise en œuvre du SDTAN de la Somme

<b>programme global</b>	<b>88 078 160,00</b>
Etudes	600 000,00
Réseau FttH Somme	35 703 360,00
Réseau FTTH Seine Maritime	10 570 000,00
Raccordements FTTH	16 204 800,00
Montée en Débit	25 000 000,00



**L'opération 100% FttH 2019-2024**

- 146 500 prises FttH à déployer sur 633 communes

Composantes	Montant de l'investissement total (HT)	Contribution FSN sollicitée	Montants restant à la charge des collectivités	Montant à la charge des opérateurs commerciaux / Usagers *
Composante Etudes	1,00 M€	0,30 M€	0,70 M€	0,00 M€
Composante Collecte	1,51 M€	0,63 M€	0,88 M€	0,00 M€
Composante Boucle Locale Optique mutualisée "desserte FttH"	109,29 M€	24,8 M€	25,79 M€	58,73 M€
Composante Boucle Locale Optique mutualisée "raccordements FttH" sur 10 ans	46,98 M€	8,6 M€	8,99 M€	29,36 M€
<b>TOTAL</b>	<b>158,78 M€</b>	<b>34,3 M€</b>	<b>36,35 M€</b>	<b>88,09 M€</b>

L'année 2018 sera consacrée à négocier les financements de cette opération, affiner le calendrier de déploiement et sa programmation territoriale, procéder à la consultation pour la mise en œuvre du marché de travaux correspondant.

**La gestion des emprunts contractés par le syndicat mixte**

Depuis le démarrage de la création du réseau de fibre optique jusqu'à ce jour, le syndicat mixte a souscrit 46,8 M€ d'emprunts, dont 86% pour le compte de ses membres (les échéances annuelles font l'objet de contributions spécifiques des membres concernés). Le reste des échéances est financé par les recettes de commercialisation du réseau.

En 2017, Somme Numérique a souscrit 4,8 M€ d'emprunts sous la forme de tirages auprès de la Caisse des Dépôts avec différé d'amortissement, à confirmer d'ici 2020. Il s'agit de suivre au plus près le démarrage de la commercialisation du réseau FttH et des redevances variables qui doivent être versées en conséquence par le délégataire.

Année de souscription	Opérations concernées	Montant €	Contributeurs
2004-2007	Création du réseau	31 693 021	Département (83%) et Amiens Métropole (17%)
2009	Extension nord-ouest	775 000	Département
2010-2012	Couverture des zones blanches	3 276 000	Département
2015	Montée en débit	356 625	EPCI (CCTNP, CC2SO, CCALN)
2015	FttH	4 132 000	EPCI (CC Val de Somme, Villes Sœurs, Nièvre et Somme)
2010	Raccordement NRA /dégroupe	1 000 000	Somme Numérique
2012	Raccordements opérateurs	800 000	Somme Numérique
2017	FttH	4 800 790	Somme Numérique
		<b>46 833 436</b>	

Tous les contrats sont basés sur un taux fixe, sauf celui de la Caisse des dépôts souscrit à hauteur de 8,9 M€ basé sur un taux variable lié au livret A +1% de marge.

Les contributions 2018 des membres concernés par le remboursement des échéances d'emprunt se décomposent comme suit :

1 885 271,54	DEPARTEMENT	12 122,06	CCALN
309 011,06	AMIENS METROPOLE	96 447,12	CC VAL DE SOMME
11 395,28	CCTNP	71 460,18	CC VILLES SCEURS
15 605,09	CC2SO	63 897,90	CC NIEVRE ET SOMME

Elles feront l'objet d'une délibération spécifique lors du vote du budget.

### **Les besoins d'emprunt et de ligne de trésorerie pour l'année 2018, liés au programme 2012-2018 de mise en œuvre du SDTAN**

Fin 2017, le syndicat mixte aura épuisé ses possibilités de tirage sur le contrat souscrit avec la Caisse des Dépôts à hauteur de 8,9 M€, qui couvrirait 50% du besoin d'emprunt pour cette opération.

Restent potentiellement 9 M€ d'emprunts à souscrire.

Tenant compte du rythme de déploiement et de l'estimation des dépenses à venir pour cet exercice, le besoin d'emprunt 2018 s'élèverait à 4 M€ pour le financement de la desserte FTTH ainsi qu'1 M€ au titre des raccordements FTTH, soit **5 M€** (les redevances variables de la DSP sur les prises raccordées et commercialisées permettent de financer le remboursement de cet emprunt en année N+1).

Le syndicat mixte prévoit également d'emprunter la contribution de la communauté de communes des Villes Sœurs pour le déploiement FttH en Seine Maritime (**2,5 M€**).

Le total d'inscription d'emprunt au budget 2018 s'élèverait donc à 7,5 M€.

Par ailleurs, afin de palier la différence entre le rythme des dépenses et le versement des subventions, il conviendrait de souscrire une ligne de trésorerie à hauteur de **4 M€** pour l'année 2018.